

**PARLE-MOI, CAR J'AI PEUR :**  
**PAROLE ET CONFIANCE**  
**DANS L'HISTOIRE DES SOUFFRANCES D'ÉLIE NEAU,**  
**GALÉRIEN PROTESTANT**

**RUTH WHELAN**

**Résumé :** Le mot *confiance*, tel que l'emploie le protestant français Élie Neau dans ses lettres, prières et cantiques écrits en captivité, est lié à la notion de foi en Dieu, avec qui il entretient une relation « *Je et Tu* » qui est la source de sa confiance, dans le sens actuel du mot, c'est-à-dire de son assurance, et le cadre dans lequel s'affirme et se légitime son existence individuelle. Cet article étudie la façon dont cette relation est médiatisée par l'Écriture, vécue comme Parole, et se prolonge dans un transport mystique qui est plus qu'une union, une fusion ineffable avec le divin ; il montre également comment la résistance qu'opposa Neau aux forces qui l'opprimaient était nourrie par une méditation sur la Passion du Christ qui, ironie de l'histoire, doit beaucoup à la dévotion populaire catholique de cette époque.

Élie Neau est une des figures les plus connues du bagne français grâce au volume que de son vivant lui a consacré Jean Morin, son ancien pasteur, intitulé *l'Histoire abrégée des souffrances du sieur Élie Neau, sur les galères, et dans les cachots de Marseille*, et publié à Rotterdam en 1701. Celui qui allait être fêté par toute l'Europe protestante après sa libération au début du mois de juillet 1698 est né trente-six ou trente-sept années auparavant dans une famille de marins originaire de Moëze en Saintonge (Charente-Maritime). À douze ans, ce fils de marin prit la mer lui aussi en tant que mousse. En 1679, à l'âge de dix-sept ans, il émigra définitivement aux Antilles, s'établissant pour un temps

à Saint-Domingue. Mais quand on commença à appliquer la législation anti-protestante – qui était restée tout d’abord sans effet dans les colonies<sup>1</sup> – dans les Antilles françaises à partir de 1683, Neau partit pour Boston, et enfin, durant l’année 1690, pour New York, après s’être fait naturaliser anglais<sup>2</sup>.

Neau se maria en 1688 avec Susanne Paré, d’une famille originaire de La Rochelle, et le couple avait un fils âgé de huit mois quand Neau prit le commandement, en août 1692, d’un navire de commerce qu’il devait conduire en Jamaïque. Mais, trois semaines plus tard, au large des Bermudes, il eut le malheur d’être capturé par des corsaires français qui le ramenèrent à Saint-Malo. Arrivé en France vers la fin du mois d’octobre, il fut emprisonné, et quatre mois plus tard, le 12 février 1693, condamné aux galères à perpétuité « *pour s’être établi dans les pays étrangers [c’est Morin qui parle] sans la permission de Sa Majesté, et contre sa Déclaration de 1669 qui défendait à ses sujets de sortir du royaume* »<sup>3</sup>. Puis Neau fut transféré à Rennes, où sa sentence fut confirmée en appel par le parlement de Bretagne au début du mois de mars 1693. Le 3 avril, on l’attacha à l’une des grandes chaînes qui traversaient régulièrement la France à pied depuis Paris, Rennes et Bordeaux, et qui assuraient le convoiement des condamnés à Marseille<sup>4</sup>. Trente-sept jours plus tard, le 19 mai 1693, Neau arriva dans le port méditerranéen en compagnie de plus de cent cinquante forçats.

Il fut placé alors sur la *Vieille Madame*, où il resta six mois, et ensuite sur la *Magnanime* sur laquelle il rama aussi pendant environ six mois. Mais son influence sur les autres forçats, qu’il encourageait par ses gestes et paroles, lui valut un transfert le 28 avril 1694 dans les cachots de la citadelle Saint-Nicolas puis dans ceux du château d’If, le 1<sup>er</sup> juillet 1696.

<sup>1</sup> BAIRD Charles W., *Histoire des réfugiés Huguenots en Amérique*, A.-E. Meyer et L.-M. Meschinot de Richmond (trad.), Toulouse: Société des livres religieux, 1886, p. 171.

<sup>2</sup> Pour tout ce qui concerne la biographie de Neau, je me permets de renvoyer à WHELAN Ruth, « The extraordinary voyage of Élie Neau (1662c.-1722), naturalized Englishman and French Protestant galley slave », *Proceedings of the Huguenot Society*, 29/4, 2011, p. 499-527.

<sup>3</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée des souffrances du sieur Élie Neau, sur les galères, et dans les cachots de Marseille*, Rotterdam: Abraham Acher, 1701, p. 10. L’orthographe, la ponctuation, et l’usage des majuscules ont été modernisés; mon édition critique de ce texte paraîtra chez Champion en 2014; sur les Déclarations royales, voir LABROUSSE Élisabeth, « Une foi, une loi, un roi ? » *La Révocation de l’Édit de Nantes*, Genève & Paris: Payot & Labor et Fides, 1985, p. 146-147.

<sup>4</sup> Sur la « grande chaîne », voir VIGIÉ Marc, *Les Galériens du roi*, Paris: Fayard, 1985, p. 135-159.

Pendant une captivité qui dura en tout presque six années, Neau passa plus de deux ans en isolement cellulaire, durant lesquels même ses geôliers avaient reçu ordre de ne pas lui adresser la parole. Toutefois, après son transfert au château d'If, ses gardes, voulant alléger leur charge de travail, le mirent dans une cellule – que Neau qualifie de fosse – avec trois autres forçats, ce qui leur donna l'occasion de se parler et de s'encourager jusqu'à la libération de Neau au début du mois de juillet 1698.

L'*Histoire abrégée*, publiée par son ancien pasteur, Jean Morin, peut être considérée comme le deuxième volet d'un triptyque aux résonances christiques, dont les différents volumes racontent les souffrances de trois galériens, jugés exemplaires par leurs contemporains (de confession protestante, bien entendu). Les trois histoires parurent successivement à deux ans d'intervalle, celle de Louis de Marolles en 1699<sup>5</sup>, celle d'Élie Neau en 1701, et celle d'Isaac Lefèvre en 1703<sup>6</sup>. Ces récits ont des caractéristiques narratives communes : leurs auteurs sont tous des pasteurs, dont deux ont connu le galérien éponyme, et ils construisent leur histoire à partir de documents authentiques, essentiellement quelques lettres du galérien lui-même ou de ses compagnons de souffrance qui avaient échappé à la vigilance des geôliers, et que les pasteurs citent abondamment. Dans ces récits, on entend donc au moins deux voix narratives, celle du pasteur auteur et celle du galérien épistolier, l'un tenant le rôle du biographe et l'autre portant un témoignage personnel sur son expérience-limite du bagne<sup>7</sup>. Mais ici s'arrêtent les ressemblances narratives, car le volet central, celui d'Élie Neau, frappe aussi par sa singularité.

Il y a tout d'abord une différence de ton entre les trois récits, le marinier étant le seul des trois à échapper vivant de l'univers carcéral des galères,

<sup>5</sup> [JAQUELOT Isaac], *Histoire des souffrances du bien-heureux martyr, Mr Louis de Marolles, conseiller du Roi, receveur des consignations au Bailliage de Sainte-Menehould en Champagne*, La Haye : François L'Honoré, 1699.

<sup>6</sup> [GIRARD Étienne], *Histoire des souffrances et de la mort du fidèle confesseur et martyr, M. Isaac Le Febvre, de Châtelchignon en Nivernois, avocat en parlement*, Rotterdam : Abraham Acher, 1703.

<sup>7</sup> Voir, à ce sujet, WHELAN Ruth, «Monuments, memorials and martyrs in French Protestantism after the Revocation: the case of Louis de Marolles», in McCARTHY Muriel, SIMMONS Ann (éd.), *Marsh's Library. A Mirror on the World*, Dublin & Portland : Four Courts Press, 2009, p. 145-164 ; «Diamants dans les ténèbres : la fortune en France et en Angleterre des "mémoires" de Louis de Marolles, galérien protestant. Enjeux de la mémoire protestante», in TATIN-GOURIER Jean-Jacques, WEERDT-PILORGE Marie-Paule de (éd.), *La Réception des mémoires d'Ancien Régime : discours historique, critique, littéraire*, Paris : Éditions Le Manuscrit, 2009, p. 75-99 ; «Turning to gold : the role of the witness in French Protestant galley slave narratives», *Seventeenth-Century French Studies*, 32, 2010, p. 3-18.

les deux autres y ayant trouvé la mort. Cela fait que le récit des souffrances d'Élie Neau finit dans l'allégresse, le galérien libéré y étant dépeint non seulement comme un rescapé, mais aussi comme un ressuscité, voire un véritable héros qui a remporté une victoire plus que symbolique sur le régime qui l'a condamné. Puis il y a la différence de condition sociale entre les trois galériens épistoliers. Marolles et Lefèvre étaient tous deux avocats avant leur condamnation et appartenaient donc à l'élite intellectuelle et sociale du protestantisme français, tandis que Neau, issu d'un milieu familial modeste, était roturier et plus ou moins autodidacte<sup>8</sup>. Jean Morin, le pasteur biographe, en tire un sujet d'émerveillement, reprenant un mot de l'apôtre Paul pour en souligner la signification : « *Dieu a choisi les choses folles de ce monde, pour rendre confuses les sages ; les choses faibles de ce monde, pour rendre confuses les fortes, et enfin les choses viles de ce monde et les méprisées, même celles qui ne sont point, afin d'abolir celles qui sont.* »<sup>9</sup> En effet, tout au long de cette histoire à plusieurs voix, le galérien a fait preuve d'une résistance voire d'une résilience exceptionnelle, ce qui lui a valu un traitement de plus en plus avilissant (aux répercussions physiques et psychologiques prévisibles) mais qui n'est pas parvenu à le faire ployer. D'où est donc venue l'assurance de ce roturier autodidacte devant ses juges et geôliers ? Comment a-t-il eu suffisamment confiance en lui pour affronter cette terrible épreuve et y survivre ?

En fait, le mot *confiance* revient trois fois dans la bouche du galérien, mais jamais dans le sens actuel de la « confiance en soi ». C'est plutôt l'autre sens actuel du mot qui est privilégié, d'ailleurs le seul attesté par Furetière (ce lexicographe de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle) et qui est conforme à l'étymologie du mot : *confidentia* en latin, *fiance* en ancien français, c'est-à-dire « foi ». Selon Furetière, il peut s'agir de la bonne opinion que l'on a de quelque chose à laquelle on se fie, ou de la confiance que l'on a en une personne ou, bien sûr, en Dieu<sup>10</sup>. Cependant, Élie Neau emploie ce mot uniquement dans le contexte de la relation « *Je et Tu* » (pour reprendre la célèbre formule de Martin Buber)<sup>11</sup>, et exclusivement à l'égard du Tu-éternel. S'adressant à Dieu dans une longue prière

<sup>8</sup> Je me permets de renvoyer à mon étude comparative : WHELAN Ruth, « Représentation de soi, représentation de l'autre dans les récits des galériens pour la foi », *Bulletin de l'Institut d'histoire de la Réformation*, 29, 2007-2008, p. 51-70. Neau a sans doute appris à lire et à écrire à l'école qui dépendait du temple de Moëze, mais il n'a pas fait d'études plus poussées.

<sup>9</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 2, citant 1 Corinthiens 1, 27-28.

<sup>10</sup> FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye & Rotterdam : Arnout & Reinier Leers, 1690, s. v. « confiance ».

<sup>11</sup> *Je et Tu* [1935], Paris : Aubier-Montaigne, 2012.

composée pendant sa captivité, il affirme : « *Je mettrai véritablement ma confiance, mon espérance, et mon refuge en toi seul* », affirmation qu'il répète à la troisième personne quelque temps plus tard dans une lettre à son pasteur : « *Ma confiance, mon espérance, et mon refuge est en sa souveraine bonté.* »<sup>12</sup> Entre ces deux occurrences, une demande adressée au pasteur dans laquelle confiance et parole sont liées. Neau demande à Morin de prier que Dieu lui accorde tout ce dont il pourrait avoir besoin pour « *être fidèle jusques dans la mort la plus redoutable, par une persévérance invincible fondée sur une ferme confiance dans les promesses infaillibles qu'il [c'est-à-dire Dieu] nous a faites* »<sup>13</sup>. Autrement dit, la confiance de Neau s'enracine dans l'univers de la relation et du dialogue avec ce Tout-Autre qui, selon lui, est aussi le Tout-Fiable car sa parole a une force propre ; elle est performative, promettant et assurant la stabilité de la personne assaillie du galérien. Mais cette constatation suscite d'autres questions. Comment le marin autodidacte est-il arrivé à cette connaissance de Dieu, et de ses promesses ? Qu'est-ce qui lui permettait d'avoir l'impression d'entendre Dieu parler et, par surcroît, de lui parler ?

Évidemment, étant donné les origines modestes de Neau, sa relation dialogique avec le Tout-Autre ne relève pas de la science théologique, pas plus que de la spéculation intellectuelle, mais plutôt d'une pratique dévote dont ses écrits portent la trace. C'est là l'intérêt de ce qu'il a écrit, car les témoignages spirituels des petites gens sont plutôt rares pour le protestantisme français de l'époque moderne. Ainsi interrogera-t-on le témoignage de Neau, dans un premier temps, pour essayer d'y percevoir les contours de l'*habitus* réformé qui, sans aucun doute, a inspiré la résistance du marin au régime de Louis XIV. Mais Neau était aussi un personnage exceptionnel dans la mesure où il avait subi d'autres influences tant hollandaises qu'anglaises pendant ses années passées aux Antilles et dans l'Amérique britannique. Influences que nous ignorons et qui peut-être n'ont rien à voir avec la spiritualité mystique que le galérien exprime dans les lettres et cantiques qu'il composait dans sa prison, et que j'étudierai dans un deuxième temps. En réalité, certains aspects de la *cognitio experimentalis Dei* (la connaissance expérimentale de Dieu) que nous percevons à l'œuvre dans les écrits de Neau relèvent d'un courant spirituel plus présent au sein du catholicisme à l'époque moderne. Petite ironie de transmission sur laquelle je reviendrai en conclusion.

<sup>12</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 15-16 et 180 ; il s'agit d'une allusion au Psaume 91, 2.

<sup>13</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 103.

La parole du Tout-Autre qu'Élie Neau entendait dans l'univers carcéral qu'il a connu pendant six ans est celle de l'auto-révélation divine consignée dans les deux Testaments des Écritures. Parole dont le futur galérien s'était imprégné depuis l'âge tendre sur les bancs du temple grâce à cette « *Bible de l'oreille* »<sup>14</sup>, pour emprunter l'expression de Jean-François Gilmont, transmise par la lecture publique des Écritures, la prédication du pasteur, le chant des psaumes, et les différentes pratiques culturelles auxquelles Neau assistait tant en France qu'à l'étranger. Écoute ensuite renforcée par sa lecture personnelle de la « *Bible de l'œil* », et prolongée pendant son emprisonnement (lorsqu'il y avait suffisamment de lumière) par sa fréquentation d'une version anglaise de la Bible, précieux trésor qui échappait aux contrôles successifs de ses geôliers. La spiritualité de Neau est façonnée en profondeur par ce contact avec les Écritures, comme on peut le constater dans une remarque qu'il a faite à son pasteur dans une lettre du 14 novembre 1695 :

*« Mais quoique je sois dans le camp des ennemis, ou plutôt dans cette mer mêlée de feu et de glaces, cela n'empêche pas que je ne chante le cantique de triomphe de la puissante miséricorde de mon Dieu, qui triomphe toujours dans mes combats. C'est ce glorieux Seigneur qui me dit, "Ne crains point vermisseau de Jacob, car je suis ton protecteur". Et moi je le célébrerai tant que je vivrai, et je le glorifierai tant que je serai en être. »*<sup>15</sup>

La métaphore vétérotestamentaire du « *camp des ennemis* », pour désigner le lieu de la captivité, en dit long sur la spiritualité militante du galérien – on y reviendra en conclusion.

Il est plus important de souligner ici que la réflexion du galérien n'est en réalité qu'un faisceau d'images, métaphores, citations, et réminiscences scripturaires, toutes enchâssées dans une attitude de louange très répandue dans les Écritures, mais qui est surtout typique du psautier. Évidemment, le contact avec la Bible offrait une langue et l'équivalent d'une culture à cet autodidacte, ce qui lui permettait de se comprendre et de se dire. Il s'agit de ce que l'on désignait comme la « langue de Canaan » – dont les catholiques se moquaient – et qui est faite de notions,

<sup>14</sup> GILMONT Jean-François, « Réformes protestantes et lecture », in CAVALLO Guglielmo, CHARTIER Roger (éd.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental* [1997], Paris : Seuil, 2001, p. 278-279, auquel j'emprunte aussi la notion de la « *Bible de l'œil* ».

<sup>15</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée*..., p. 103, avec citation ou réminiscence des textes bibliques suivants : Juges 7, 9 (« *camp des ennemis* ») ; Apocalypse 15, 2 (« *mer mêlée de feu et de glaces* ») ; Psaume 126, 2 (« *cantique de triomphe* ») ; 2 Corinthiens 2, 14 (« *triomphe dans les combats* ») ; Ésaïe 41, 14 (citation) ; Psaume 146, 2 (dernière phrase).

d'images, de figures, et d'expressions bibliques, langage codé qui nourrissait une spiritualité, un consensus et une culture religieuse partagée, voire une résistance à la culture majoritaire du royaume. Ce montage scripturaire est aussi, et surtout, indicatif d'une appropriation très personnelle des Écritures, qui s'effectue sur le mode d'une incorporation dialogique. Le sens étymologique du mot *dialogue* évoque la façon dont on est traversé par la parole de l'autre (*dia-logus*)<sup>16</sup>. Que ce soit par le biais de la mémoire, des pratiques cultuelles – surtout le chant des psaumes – ou bien de la lecture individuelle, le galérien est traversé par la parole scripturaire qui le positionne en tant que tuteur de Dieu, sujet chantant, et sujet parlant, devant et avec le Tu-éternel.

La relation « *Je et Tu* » définit le domaine où apparaît le sujet, dans les deux sens du mot. Dans un premier temps, comme en témoigne l'étymologie, le sujet est un soumis, un *sub-jectum*, « placé dessous »<sup>17</sup>. Toute une série de métaphores tirées des Écritures souligne la relation de distance et de soumission que Neau avait avec ce Tout-Autre. Le Dieu à qui il s'adressait dans ses prières et ses cantiques, qu'il évoquait dans ses lettres, est le Créateur de toute chose, que le galérien dénomme « *l'Auteur adorable de mon être* ». Mais il est aussi le Roi des rois, que Neau appelle tantôt « *le grand Monarque de l'univers* », tantôt « *le Seigneur de la gloire* », et qu'il envisage comme le Tout-Puissant devant qui tremblent même les séraphins. Enfin, ce Dieu qui inspire la crainte à ceux qui l'adorent est un juste juge que, suivant le prophète Malachie, Neau représente comme « *le Soleil de justice* », source inépuisable de lumière et de vérité, dont les jugements sont toujours équitables<sup>18</sup>. C'est avec ce Tu-éternel que s'énonce le dialogue au sein duquel émerge le sujet dans le deuxième sens d'une personne qui dit « je », s'affirmant elle-même comme responsable de ses pensées et de ses actes. Évidemment, ce dialogue-là est une démarche exigeante et Neau en était persuadé, signalant dans une lettre à sa sœur Rachel, qui avait abjuré, que ce Dieu-là « *veut tout ou rien* »<sup>19</sup>. Paradoxalement, c'est la crainte de ce Dieu-là, et de sa parole, qui construit la confiance du roturier, confiance dans les deux sens du mot. Face aux juges du roi très chrétien, et à la peur qu'ils lui inspiraient par moments, le marin

<sup>16</sup> Je m'appuie ici sur NOUS Antoine, « Le dialogue, une relation exigeante », *Réforme*, 3374, 24 juin 2010, p. 12.

<sup>17</sup> Je m'appuie ici sur les propos de François DURAND-GASSELIN, « Catholique autrement », *Réforme*, 3362, 1<sup>er</sup> avril 2010, p. 16.

<sup>18</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, dans l'ordre des citations : p. 168, 16, 139, 180, 94, citant Malachie 4, 2.

<sup>19</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 140.

charentais s'autorisait à répliquer en s'appuyant sur une parole du Christ à ses disciples. Devant le choix déchirant entre l'abjuration ou les galères qu'ils lui laissaient, Neau n'a pas hésité, toisant les autorités royales et acceptant la chaîne plutôt que de renoncer, dit-il, « à ce que j'estimais plus que tous les biens du monde »<sup>20</sup>. L'assujettissement voulu par la monarchie absolue restait court devant cette Parole qui s'incorporait à la vie de l'humble détenu, lui communiquant d'une part la foi dans ce juge éternel, et de l'autre l'assurance que devaient comparaître devant ce tribunal divin, et au même titre que lui, ses juges terrestres. Ainsi, cette crainte du Seigneur, du seul Tu-absolu, inspirait à Neau la confiance de s'affirmer en disant « je » et, par ce biais, de prendre le dessus sur les adversaires les plus redoutables.

Pourtant, la relation « *Je et Tu* » est aussi le lieu où s'énonce un rapport de proximité entre le galérien et l'Éternel. L'image biblique du Dieu créateur nourrissant les petits corbeaux revient plus d'une fois sous la plume de Neau, véhiculant sa confiance en celui qu'il appelait son « *souverain protecteur* » – et ceci malgré son grand dénuement<sup>21</sup>. Mais la plupart du temps, il fait appel à des métaphores parentales, surtout paternelles, parfois aussi maternelles, tirées à nouveau des Écritures, pour exprimer le sentiment qu'il avait d'être accompagné d'une présence puissante, aimante, et miséricordieuse. Cependant, la proximité ainsi formulée ne se ramène jamais à la mièvrerie pieuse. Au contraire, la métaphore paternelle se greffe sur celle du roi, tous deux détenteurs de la loi et également de cet insigne de l'autorité, la verge, que Neau croyait soulevée sur lui pour le châtier. Voici comment il se confie à son pasteur dans sa lettre du 10 mars 1698, empruntant de nouveau et à plusieurs reprises le langage des psaumes pour s'exprimer :

*« Je suis très persuadé qu'il n'y a que la grandeur de mes crimes énormes qui ont irrité la clémence de mon Dieu, et qui tiennent encore aujourd'hui sa main levée sur moi pour me punir. Mais que dis-je, Monsieur, c'est plutôt sa miséricorde qui m'embrasse à présent, au lieu que les ondes de sa justice m'inondaient quand j'étais dans*

<sup>20</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 7-8, allusion à Matthieu 16, 26 (cf. Marc 8, 36-37) ; sur cet aspect du récit de Neau, voir WHELAN Ruth, « La scène judiciaire dans les mémoires d'Élie Neau, galérien protestant sous le règne de Louis XIV », in GARAPON Jean, ZONZA Christian (éd.), *L'Idée de justice et le discours judiciaire dans les Mémoires d'Ancien Régime*, Nantes : Cécile Defaut, 2009, p. 83-92.

<sup>21</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 128-129 et 153-154 ; allusion au Psaume 147, 9 ; réminiscence de Job 38, 41 et Luc 12, 24 ; voir aussi, p. 135, 169, 198 (« *souverain protecteur* »).

*le monde en pleine liberté, et qu'il permettait que je multipliasse mes ordures, jusqu'à ce qu'enfin il a eu pitié de moi ; sa verge a arrêté le torrent de mes iniquités. Ô qu'il m'est bon d'avoir été affligé, car hélas, avant que de l'être j'allais à travers champs ! »<sup>22</sup>*

On pourrait trouver rébarbative cette notion d'un Dieu qui envoie le malheur et l'affliction par miséricorde, afin de corriger le pécheur et susciter sa conversion ; mais il est évident que pour cet homme du xvii<sup>e</sup> siècle finissant, cette conception était à la base de sa résilience psychique<sup>23</sup>. Car elle lui permettait d'interpréter cette épreuve comme un instrument de sa sanctification, voulue par Dieu qui, s'étant impliqué dans le processus, le mènerait à terme par « *la force de son bras* », pour reprendre le mot du galérien qui le puisait à son tour dans la Bible<sup>24</sup>. Il avait ainsi la conviction que ce Dieu qui le mettait à l'épreuve se tenait en même temps à ses côtés pour le soutenir et, dit-il, pour essuyer ses larmes avec « *une bonté paternelle* »<sup>25</sup>. Le prisonnier était nourri d'une parole qui transformait non seulement son être, mais aussi le regard qu'il portait sur son expérience-limite. Cette autre voix qu'il entendait, et qu'il accueillait dans la foi, lui permettait de donner un sens à ce qui l'avalissait et, par ce biais, de ne pas crouler sous le poids du réel.

L'isolement cellulaire que Neau a vécu pendant plus de deux ans, dans le plus grand dénuement, tant physique que psychologique, a aussi été transformé par sa piété scripturaire. Écrivant à son pasteur le 14 novembre 1695, il remarque :

*« Je suis seul, séparé de tous les hommes, observé par des sentinelles qui me veillent incessamment. Ô que je serais malheureux, si le Dieu de mon âme ne me faisait dire avec assurance, je ne suis pas seul, car j'ai mon bien-aimé avec moi ! »*

<sup>22</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 192-193 ; la notion de Dieu irrité par les crimes de l'humanité et levant la main pour punir, est fréquente dans l'Ancien Testament, voir par exemple Deutéronome 1, 37 et 2, 15 ; Psaume 42, 7 (ondes de Dieu) ; Psaume 89, 33 et Hébreux 12, 6 (verge de Dieu) ; Psaume 119, 67 (dernière phrase).

<sup>23</sup> Cette notion de Dieu est très répandue dans la piété réformée à l'époque moderne, et surtout au moment de la Révocation ; elle revient aussi sans cesse dans la correspondance des galériens protestants. Voir à ce propos WHELAN Ruth, « Résistance et spiritualité dans les témoignages des galériens pour la foi », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 156, 2010, p. 231-246.

<sup>24</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 163 ; allusion au Psaume 89, 10 ; voir aussi p. 32 et 101, paraphrasant l'Épître aux Philippiens 1, 6.

<sup>25</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 97 ; voir Ésaïe 25, 8, Apocalypse 7, 17 et 21, 4 (Dieu essuie les larmes).

On notera au passage l'association d'idées entre parole et confiance (en l'occurrence le mot *assurance*), et la brève citation tirée du Cantique des cantiques<sup>26</sup>. Par l'intermédiaire des Écritures, l'isolement cellulaire devient le lieu d'une intimité profonde et d'un compagnonnage de l'âme vécus selon la spiritualité du Cantique, et de son échange amoureux entre l'Épouse et l'Époux<sup>27</sup>. Dans une longue prière rédigée en captivité, et dans certaines de ses lettres, Neau fait état des émotions qu'il ressent au plus profond de lui, employant volontiers un lexique mystique pour exprimer cette expérience. Il s'agit d'une rencontre amoureuse entre le galérien et le Tout-Autre qui le fait «*goûter*», dit-il, et «*savourer*» «*une suavité très délectable*», malgré l'abjection dans laquelle il vit<sup>28</sup>. S'adressant au Tu-éternel, et s'appuyant de manière générale sur le dialogue amoureux du Cantique, le prisonnier s'exclame : «*Tu es à moi l'intime de mon cœur, le bien-aimé de mon âme, je ne veux prendre mes plaisirs qu'en ton amour, et je veux demeurer pâmé d'amour entre tes bras.*»<sup>29</sup> Cette recherche mystique de l'union amoureuse avec le divin n'est pas incompatible avec la piété réformée, tant qu'elle n'abandonne pas la parole ou la pensée – en somme la discursivité.

Pourtant, par moments, la *cognitio experimentalis Dei*, telle que Neau l'exprime, devient fusion avec l'objet aimé. Il ressent parfois l'amour divin l'«*engloutir*» (l'expression est de Neau); et il a aussi l'impression d'être «*absorbé dans un fleuve de chastes délices, qui me fit oublier toutes les choses temporelles, et moi-même*»<sup>30</sup>. Je note au passage que le syntagme «*fleuve, ou torrent de délices*», qui relève du discours mystique, se trouve aussi dans le psautier, et revient trois fois sous la plume du captif<sup>31</sup>. L'expérience directe de Dieu commence par la parole, mais finit dans un silence qui n'est ni résignation ni déni de la réalité. Elle est la possibilité de se laisser rencontrer par une autre temporalité, peut-être par une atemporalité qui offre un avant-goût des futures délices. La rencontre mystique est au fond un déplacement qui achemine la souffrance du galérien vers autre chose qu'elle-même en lui proposant comme ressource un avenir encore à vivre.

<sup>26</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 97, allusion à Cantique 2, 16 et 7, 10.

<sup>27</sup> Sur la lecture amoureuse du Cantique au XVII<sup>e</sup> siècle, voir BELIN Christian, *La Conversation intérieure. La méditation en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris: Champion, 2002, p. 29, 66-67, 70, 102, 121, 123, 183.

<sup>28</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 18, 89, 169, 170, 173 («*goûter*»); p. 18, 169 («*savourer*»); p. 133 («*suavité très délectable*»), voir aussi p. 145.

<sup>29</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 20.

<sup>30</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 16, 18, 19, 147.

<sup>31</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 18, 147, 180; allusion au Psaume 36, 9.

L'expérience mystique de Neau, telle qu'il la raconte, semble avoir été aussi une participation au mystère et à la Passion du Christ. Que l'ignominie de l'univers carcéral ait suscité chez les forçats protestants une forte identification au Christ souffrant, on ne saurait s'en étonner. Ils étaient tous pétris de la doctrine des Réformateurs de la rédemption par la grâce, et de l'expiation du péché par la Passion du Christ, cette « *victime adorable qui s'est immolée pour nous* », pour reprendre une remarque d'Élie Neau<sup>32</sup>. De plus, ils se dénommaient volontiers les « *confesseurs de Jésus Christ* », c'est-à-dire des témoins ou martyrs appelés à participer aux souffrances du Christ et à assumer sa croix ; et ils se projetaient en lui, cette victime innocente, pour donner un sens à leur propre anéantissement. Contrairement à ce que l'on a pu parfois écrire<sup>33</sup>, cette spiritualité de la croix n'avait rien d'étranger à la tradition réformée, surtout à l'époque de la Révocation. Mais la mystique christique de Neau va encore plus loin par son évocation des souffrances du Christ selon la manière compatissante et doloriste des liturgies médiévales, comme celles des Cinq Plaies et du Précieux Sang. En fait, Neau glose l'oubli de soi, qui a suivi son absorption dans le fleuve de chastes délices émanant de la divinité, par la phrase suivante : « *En un mot, Dieu m'ouvrit les cinq plaies de mon Rédempteur pour laver les impuretés de mon âme.* »<sup>34</sup> D'ailleurs, pendant sa captivité, il a composé un cantique sur l'amour sacré, qui reprend le même thème dans un dialogue avec Jésus : « *Et tes plaies, dit-il, distillent la liqueur / Qui me console en ma grande souffrance.* » Et le captif de renchéir dans deux strophes sur le Précieux Sang, concluant dans la dernière sur l'image du côté blessé du Crucifié et, plus particulièrement, de son sacré cœur :

*« Ouvre, Seigneur, ouvre aujourd'hui tes veines,  
Pour m'arroser de ton sang précieux ;  
Fais-moi goûter ce fruit délicieux  
Que ton amour sut tirer de tes peines.*

*Comme le cerf altéré court et brame,  
Lorsqu'il entend le murmure des eaux  
Ainsi ton sang qui coule à gros ruisseaux,  
Met dans mon cœur une soif qui me pâme.*

[...]

<sup>32</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 102.

<sup>33</sup> Voir, par exemple, BLUM Claude, « Conclusions », in *La Méditation en prose à la Renaissance, Cahiers V. L. Saulnier*, 7, 1990, p. 108.

<sup>34</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 147.

*Agneau de Dieu, tire-moi dès cette heure  
Vers ton côté qui fut ouvert pour moi.  
Fais que mon âme étant unie à toi,  
Vive en ton cœur, qu'à toujours j'y demeure.*»<sup>35</sup>

On remarquera au début de la deuxième strophe, l'image saisissante du cerf altéré qui est tirée du psautier<sup>36</sup>, soulignant par sa présence tout ce que cette recherche doloriste d'une union, voire d'une fusion, avec le Christ avait de syncrétique. Comment ce galérien réformé avait-il appris à allier sa mystique scripturaire avec une spiritualité doloriste que Calvin aurait jugée superstitieuse ? On l'ignore<sup>37</sup>. Il ne nous reste qu'à constater combien ces deux courants spirituels ont façonné la résistance du captif au système carcéral qui voulait son anéantissement. Cette constatation m'amène à ma conclusion.

En lisant l'histoire des souffrances d'Élie Neau, on a l'impression d'écouter aux portes de sa prison sa conversation intérieure avec le Tu-éternel. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette conversation n'est ni tout à fait intérieure, ni tout à fait particulière. Tout d'abord parce que le galérien est un homme qui chante, surtout les psaumes, et ceci à haute voix, entonnant sa fidélité au Dieu qu'il adore et l'affichant au nez de ses geôliers. On sait que les murs de la citadelle Saint-Nicolas à Marseille répercutaient ce chant qui était repris par d'autres détenus protestants, ce qui dérangeait les gardiens à tel point qu'ils mirent Élie Neau dans un cachot souterrain pour ne plus l'entendre. Conversation en partie extériorisée, donc, mais aussi en partie collective. Car les forçats protestants s'encourageaient mutuellement, soit de vive voix quand ils étaient sur les galères ou quand ils partageaient une cellule, soit par écrit dans les lettres de consolation spirituelle qu'ils réussissaient à s'écrire depuis leur prison. Et ils recevaient aussi des lettres de ce genre envoyées depuis le Refuge par leurs anciens pasteurs ou par d'autres amis des galères, parmi lesquels figuraient des Suisses<sup>38</sup>. Par conséquent, la conversation intérieure et particulière d'Élie Neau est nourrie de tous ces autres échanges, ce qui fait qu'elle exprime aussi un consensus et une culture religieuse partagée.

<sup>35</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, p. 277.

<sup>36</sup> Psaume 42, 2.

<sup>37</sup> On sait, pourtant, que le traité de Thomas à Kempis, *De imitatione Christi*, était très apprécié des détenus et galériens protestants, et que des exemplaires circulaient parmi eux. Voir WHELAN Ruth, « Résistance et spiritualité... », p. 238-240.

<sup>38</sup> Voir à ce propos GRANDJEAN Michel, « Genève au secours des galériens pour la foi (1685-1718) », in REVERDIN Olivier et al. (éd.), *Genève et la Révocation de l'Édit de Nantes*, Genève & Paris : Droz & Champion, 1985, p. 401-438.

Or, cette culture était devenue de plus en plus militante, de plus en plus polarisée sous la pression montante du régime du Roi-Soleil, et son militantisme atteignit son apogée après la Révocation, surtout dans l'univers carcéral des galères. Ainsi, l'un des thèmes récurrents de ces années de résistance est présent dans l'histoire d'Élie Neau, celui de l'idolâtrie de l'Église romaine et de ses pratiques cultuelles, surtout la messe. Il semblerait qu'entre autres raisons Neau ait été jeté au cachot parce qu'il refusait d'assister à la messe célébrée par l'aumônier sur sa galère, se couvrant sans doute de son capot de galérien pour afficher sa résistance et encourageant les autres forçats protestants à faire de même<sup>39</sup>. Geste qui symbolisait à leurs yeux la certitude qu'ils avaient de posséder la vérité, d'être les seuls à entendre vraiment cette Parole qui les traversait. Mais le témoignage de Neau demeure pour souligner avec une ironie tragique la perméabilité de ces deux confessions chrétiennes, et de ce dialogue de sourds entre frères ennemis qui s'ignoraient.

Avec le recul des siècles, il est facile de constater combien l'affrontement confessionnel rendait aveugles et sourds ces chrétiens les uns aux autres. Mais dans une communication qui a comme objectif une analyse historico-littéraire, il convient de finir en s'interrogeant sur les différents enjeux, tant narratifs que polémiques, de cette *Histoire* à voix multiples<sup>40</sup>. La mystique, a-t-on dit lors des échanges très riches qui ont eu lieu pendant ce colloque sur la confiance, la mystique traverse toutes les traditions. Les vrais mystiques, a-t-on aussi opiné, savent qu'ils ne sont que des témoins parmi d'autres. Pourtant, au moment où parut cette *Histoire*, les théologiens de tous bords étaient divisés – et ce au sein même de leurs propres confessions – sur la mystique chrétienne, dont ils essayaient de définir les paramètres pour mieux dénoncer les « hérésies » de ceux que l'on dénommait quiétistes. Or, dans sa préface, Jean Morin évoque de façon explicite cette querelle dite du quiétisme, en soulignant le contraste entre la spiritualité du galérien et celle de Fénelon, très impliqué, comme on sait, dans les débats autour de la mystique dans les dernières décennies du xvii<sup>e</sup> siècle. Ainsi, de l'avis de Morin,

<sup>39</sup> Sur ce geste de résistance de la part des galériens, et ses conséquences quelques années après la libération de Neau, voir TOURNIER Gaston, *Les Galères de France et les galériens protestants des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles* [1943-1949], 2<sup>e</sup> édition, Montpellier: Presses du Languedoc, 1984, t. I, p. 119-124 ; ZYSBERG André, *Les Galériens. Vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France, 1680-1748* [1987], Paris: Seuil, 1991, p. 201-207.

<sup>40</sup> Pour plus de précisions, voir WHELAN Ruth, « From the other side of silence. Huguenot life-writing, a dialogic art of narrating the self », in TRIBOUT Bruno, WHELAN Ruth (éd.), *Narrating the Self in Early Modern Europe*, Oxford: Peter Lang, 2007, p. 139-159.

Neau fournit un contrepoint à l'« *amour de Dieu [...] abstrait et métaphysique* » de l'archevêque de Cambrai, en donnant à voir « *un amour de Dieu qui, pour ainsi dire, est à la portée de tout le monde, et facile à comprendre* ». Et l'auteur de continuer en soulignant l'intégrité du sujet du récit qui, tout à l'opposé des quiétistes (tels que le préfacier les présente), « *joint les œuvres à la foi, la piété des mœurs à la sainteté de la doctrine dont Dieu l'a rempli* »<sup>41</sup>. Morin reprend ici, de manière superficielle, les idées des adversaires de Fénelon et des quiétistes, dont Bossuet, « *soucieux de définir la vie spirituelle comme une suite d'actes explicites de vertus et de prières, et réduisant la mystique à quelques états de passivité extraordinaire et miraculeuse* », selon Jacques Le Brun<sup>42</sup>. Non, me semble-t-il, que Morin ait lu Bossuet; il est plus probable qu'il ressasse ici les propos de Pierre Jurieu<sup>43</sup>, invoqué aussi dans la préface, et lui-même hostile aux quiétistes – ce qui nous aide à saisir la visée polémique de cette *Histoire*.

Sur le plan de la narration, le contraste explicite entre Fénelon – condamné comme on sait en 1699 – et Neau permet au pasteur d'attribuer au galérien une piété plus authentique, voire plus orthodoxe, que celle de l'archevêque de Cambrai. Qui des deux est donc hérétique? Le récit va démontrer combien le galérien était touché par la grâce de Dieu, se conformant à la passion du Christ et rendant sans cesse le bien pour le mal. La mise en valeur de son exemplarité chrétienne met en doute la légitimité de sa condamnation aux galères pour cause d'hérésie, ce qui le revêt des insignes du martyr souffrant « pour justice » – « *un martyr de vœu* »<sup>44</sup>, pour reprendre l'expression de Morin, puisque Neau n'est pas mort. Il s'agit d'une stratégie discursive et polémique qui revient dans chacun des trois récits de galériens publiés entre 1699 et 1703. Car ce sont des récits de martyre, et ils font partie d'une vaste campagne de presse organisée pour sensibiliser l'opinion aux injustices souffertes

<sup>41</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, préface non paginée.

<sup>42</sup> FÉNELON, *Œuvres*, t. I, Jacques Le Brun (éd.), Paris: Gallimard, 1983, p. 1534 ; voir aussi LE BRUN Jacques, *La Spiritualité de Bossuet*, Paris: Klincksieck, 1972, p. 485-695.

<sup>43</sup> JURIEU Pierre, *Traité historique, contenant le jugement d'un protestant, sur la théologie mystique, sur le quiétisme, et sur les démêlez de l'évêque de Meaux avec l'archevêque de Cambrai, jusqu'à la bulle d'Innocent XII, et l'assemblée provinciale de Paris, du 13 de mai 1699 inclusivement. Avec le Problème ecclésiastique contre l'archevêque de Paris*, seconde édition, s. l., 1700 ; voir, à ce propos, KOLAKOWSKI Leszek, *Chrétiens sans Église. La conscience religieuse et le lien confessionnel au xvii<sup>e</sup> siècle*, Anna Posner (trad.), Paris: Gallimard, 1969, p. 553-557. Pourtant, l'auteur se trompe en présentant Jurieu comme foncièrement hostile à la mystique: s'il stigmatise la mystique des quiétistes, il met en valeur celle des galériens. Voir *Traité historique...*, p. 82-83.

<sup>44</sup> [MORIN Jean], *Histoire abrégée...*, préface non paginée.

par les protestants français – et ce au moment où la Grande Alliance déclarait la guerre contre Louis XIV – afin de déclencher un tollé général qui ferait pression sur le roi de France pour libérer les galériens et tous les prisonniers de conscience protestants<sup>45</sup>. Or, même si ces récits n'atteignaient pas leur objectif, la manumission des galériens tardant à se réaliser, ils ont tout de même jeté les bases de la mémoire huguenote, focalisée comme elle était déjà au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et continue à l'être de nos jours sur «*le combat des glorieux ancêtres*»<sup>46</sup>, parmi lesquels figure au premier rang l'humble matelot charentais.

**Abstract:** The word *confiance*, as the French Protestant Élie Neau uses it in his letters, prayers and hymns written in captivity, is linked to notions of faith and trust in God, with whom Neau enjoys an I-Thou relationship that is the source of his confidence (*assurance*), in the contemporary sense of the word, and the site where his selfhood is affirmed and legitimated. This paper studies the way this relationship is mediated by Scripture experienced as Word, but moves into mystical transport that is not just union but also ineffable fusion with the divine; furthermore, it also outlines how Neau's resistance to the forces that oppressed him was fed by a meditation on the Passion of Christ that ironically owed much to Catholic popular devotion of the time.

<sup>45</sup> HUEY BOLES Laurence, *The Huguenots, the Protestant Interest, and the War of the Spanish Succession, 1702-1714*, New York: Peter Lang, 1997, p. 15, 209.

<sup>46</sup> L'expression est de BOSR Hubert, «Le désert des Huguenots: une poétique de l'épreuve», *Revue des sciences humaines*, 258, 2000, p. 204; sur les récits des galériens et les enjeux de la mémoire protestante, voir WHELAN Ruth, «Diamants...», p. 75-99.